



LE VOIVRAIS

Informations municipales de Voivres-lès-le Mans

Mars 2015

Voivraises et Voivrais

Quelques informations sur le « Bien Vivre à Voivres »

Depuis quelques mois dans différents quartiers de notre village, plusieurs habitants sont importunés à des heures tardives voire en pleine nuit par des personnes qui viennent, soit sonner ou frapper à leurs portes.

Ce qui pourrait passer pour un jeu et qui n'entraînerait pas de conséquences ne l'est plus lorsque les familles, les enfants sont réveillés deux à trois fois par semaine.

Pensons aux personnes qui se lèvent très tôt pour leur travail, aux enfants qui ne se rendorment pas.

J'en appelle donc au civisme de tous. Que ces personnes qui importunent soient de Voivres ou d'ailleurs, il est urgent qu'elles mettent un terme à leurs agissements.

Ces actes répétés exaspèrent les personnes qui en sont victimes et pourraient conduire à des fins dramatiques. La gendarmerie de la Suze a été prévenue.

En ce qui concerne l'école,

Afin de sécuriser au maximum la cours de récréation de l'école des Vallées, nous avons changé la clôture pour un montant de 5600 € durant l'été 2014.

Aujourd'hui 15 panneaux sont déjà abîmés et le devis de réparation avoisine les 1000 €.

Je demande aux parents de reprendre avec leurs enfants l'importance de ne pas détériorer les biens et le matériel, y compris le grillage.

Même si nous pensons que ces dégradations ne sont pas intentionnelles, nous serons amenés à demander aux familles de faire jouer leurs assurances en cas de dommage causé par un enfant.

Si l'on veut préserver notre village, il est important que chacun respecte l'autre, et respecte les biens communaux mis à disposition à la fois pour le confort et la sécurité de tous, tout comme les biens privés, et cela pour le Bien-Etre des Voivrais.

Je vous remercie pour l'attention que vous accorderez à ce message.

Le Maire et son équipe municipale



L'Etat de santé financier de la commune et son budget 2015

Budget 2014 : 1 113 931 €

Réalisé 2014 : 969 725,35 €

Résultat de fonctionnement 2014 : 189 573.10 € :

Résultat d'investissement 2014 : - 38 574.57 €

Budget 2015 :

Dépenses prévues :

Donc situation financière convenable au vue de la capacité de désendettement.

— Environnement et bâtiments

Local ados aménagé dans la salle de l'atelier réservé à la poterie

Salle Municipale, le parquet a été retiré, le ragréage a été refait et une natte de protection collée sur la chape. La pose du carrelage est terminée

Assainissement : un agent spécialisé a fait l'étude des réseaux de la commune, il en résulte qu'il est usagé. Des travaux sont prévus pour 2016.



— Le scolaire et la jeunesse

Le centre de loisir a ouvert pour les vacances d'hiver du 09 au 20 février 2015. Il a réuni une douzaine d'enfants sur la première semaine, et une quinzaine la seconde.

Les enfants ont pu pratiquer des activités manuelles, d'éveils culturels, sportives ou encore gastronomique. Différents temps forts ont rythmé ce séjour : la projection ciné, la chasse aux trésors, la journée des défis ou encore la sortie patinoire.



Pour la prochaine période, celle de printemps, nous vous accueillerons du 13 au 24 avril. Le thème sera en lien avec l'arrivée du printemps.

Les inscriptions se feront du 24 mars au 2 avril, soit en vous rendant aux permanences, les mardis et jeudis après-midi, ainsi que le samedi 28 mars au matin.

Dans tous les cas, vous pouvez me joindre par mail pour me faire part de vos interrogations.

animjeunes.voivres@yahoo.fr

Le local ados de Voivres (le Repère) est ouvert les vendredis des semaines scolaires de 17h30 à 19h30 et les samedis des semaines scolaires également de 10h30 à 18h. Nous y accueillons les jeunes de 12 à 18 ans, pour leur proposer des animations sur place : PS3, baby foot, ordinateurs ... nous partageons aussi de temps à autre des moments conviviaux autour de repas, préparé en tout ou partie par les jeunes. Pour finir, nous organisons des sorties une à deux fois par mois, comme patinoire, lazer game, cinéma, ou encore bowling.

Pour terminer nous avons organisé des rencontres avec les points jeunes de Louplande et Roëzé, peut être Fercé à venir.

D'ici à juillet, nous ferons très certainement une journée tir à l'arc, de l'accrobranche, et peut être du Paint Ball.

Notez pour finir, qu'il y a un projet de déménagement du local qui devrait se concrétiser prochainement. Nous resterons sur la même place de la Mairie, mais installé demain, dans une partie du bâtiment des ateliers municipaux.

Pour tous renseignements, contactez Cyrille au 06 63 43 57 20 - animjeunes.voivres@yahoo.fr.

Autres actualités

— Les rendez-vous à noter

Les Voivr'rires « L'Auberge du Lion d'Or »
Les prochaines séances le 4/04 à 20H30, le 5/04 à 15H
Salle communale entrée 4€

Soirée TOP 50 organisée par l'APE le 11 avril 2015
Entrée possible à la soirée sans repas à partir de 22h : 3€, 1 boisson comprise

Réservation et renseignements : Par mail : ape.voivres@gmail.com ou par téléphone : 06.61.11.21.71
Clôture des réservations le 03 avril 2015

Chasse aux œufs de Pâques le 12 avril 2015
RDV à la salle, de 14H30 à 17H

Soirée culturelle gratuite, concert de Kunbe le 25 avril 2015 à 20H30 par l'Association Culturelle Cantonale.

Cérémonie du 8 mai 2015 suivie d'un repas

Intervillage le 16 mai 2015 à Etival-lès-leMans

Concours de pétanque le 30 mai 2015

Kermesse de l'école le 13 juin 2015

Bric à Brac avec la fête de la musique le 27 juin 2015

Belle journée avec randonnée le matin le 29 août 2015

— Etat civil du trimestre



(du 25/12/2014 à ce jour)

Naissances

DEBROIZE Raphaël,	03/02/2015
SEYEUX Alyssa	03/02/2015
COMMON Lukas	04/02/2015
LOTTIN Senzo	05/02/2015
GUY MÉVEL Léna	21/02/2015

— Informations pratiques

Prochains Conseils municipaux en Mairie à 20H30
- 7 Avril, 5 Mai, 2 Juin, 7 Juillet 2015

Les permanences à La Mairie

Horaires d'ouverture		
Lundi	9h00-12h00	15h00-18h00
Mardi	9h00-12h00	fermé l'après-midi
Mercredi	9h00-12h00	13h30-16h30
Jeudi	9h00-12h00	fermé l'après-midi
Vendredi	9h00-12h00	15h00-18h00

Maire et adjoints

Présence du Maire et des adjoints tous les samedis matins de 10h à 12h.

Possibilité de rencontrer le Maire et les adjoints sur rendez-vous :

☎ 02 43 88 52 50

ou mail : voivres.les.le.mans@wanadoo.fr